

Feu vert pour les énergies marines renouvelables

Planification, visibilité, acceptabilité, biodiversité. C'est sur ces thèmes que se sont tenues, hier, au Havre, les Assises des énergies marines renouvelables.

Le consensus est général. Face à l'urgence climatique, le développement des énergies renouvelables n'est plus une option, ont rappelé, devant quelque 200 personnes, les intervenants de la huitième édition des Assises nationales des énergies marines renouvelables (EMR), organisée par le syndicat des énergies renouvelables, le Ser.

Et ce, a souligné son président Jean-Louis Bal, en raison de l'augmentation de la consommation d'électricité et de la souveraineté énergétique, mise en évidence par le conflit en Ukraine. 63 % de l'énergie utilisée en France est d'origine fossile.

« **Enfin !** » s'est réjoui Hubert Dejean de la Batie, vice-président de la Région Normandie en charge de la transition énergétique. « **Ce fut un long combat, depuis le premier appel d'offres lancé il y a onze ans.** » Le parc éolien de Saint-Nazaire vient tout juste d'être mis en service.

Suivront ensuite ceux de Fécamp, Dieppe-Le Tréport, Courseulles-sur-Mer, Saint-Brieuc d'ici à 2026, puis Dunkerque et Yeu-Noirmoutier. En parallèle, sont lancés des projets de fermes pilotes d'éoliennes flottantes, d'hydroliennes, tandis que des houlomoteurs sont testés.

Planifier leur développement

Le contexte est favorable pour l'éolien en mer. Un plan de 40 GW est annoncé en France d'ici à 2050, avec cinquante parcs éoliens et 18 GW mis en service en 2035. Les EMR occuperont « **une place majeure** » dans l'objectif de neutralité carbone en 2050, assure Sophie Murlon, directrice de l'énergie, représentant la ministre de la Transition énergétique Agnès Pannier-Runacher.

Reste que tous les acteurs s'accordent sur une exigence : « **La planification du développement est un enjeu stratégique et un facteur**

d'acceptabilité », rappelle Jean-Louis Bal. La définition d'une stratégie nationale est urgente, avant une planification par façade, à décliner ensuite à l'échelle territoriale « **pour avoir de la visibilité** », insiste Cédric Le Bousse, président de la commission éolien en mer au Ser.

Question visibilité, ce sont 50 millions d'euros qui seront dédiés à la création d'un observatoire, pour « **améliorer la connaissance des enjeux environnementaux** », annonce Sophie Murlon.

Il a été rappelé combien la filière est créatrice d'emplois : plus de 1 735 emplois devraient être créés en 2022, selon l'Observatoire des énergies de la mer. La Normandie a pris la tête, avec l'usine GE Renewable Energy de Cherbourg et l'usine Siemens Gamesa du Havre, soit 2 266 emplois créés en 2021.

Natalie DESSE.



Sur le port du Havre, les soixante et onze embases gravitaires destinées au parc éolien de Fécamp.

Photo : DR